

## Compte-Rendu du Conseil Municipal du 14 avril 2017

Secrétaire de séance : Hubert LAMOTHE

Nombre de conseillers présents : 10

Absente : Isabelle SOL (procuration à Nathalie VALEN)

Approbation du compte-rendu des réunions du 25/11/16 et 11/01/17 à l'unanimité et signature des dossiers de séance

### ➔ **Compte Administratif 2016 et Affectation des Résultats 2016**

Monsieur le Maire donne la parole à Nathalie DURANTON pour présenter les comptes de l'année écoulée.

Elle expose au conseil réuni le détail des résultats 2016 : Le résultat de fonctionnement est excédentaire de 73 004,90 € et la section d'investissement est également excédentaire de 608,14 €. Le conseil approuve les résultats du Compte Administratif 2016 et décide de reporter l'excédent de 73 004,90 € en section de fonctionnement.

### ➔ **Compte de Gestion 2016**

M. Monteil rappelle que le Compte de Gestion établi par le receveur municipal retrace sa comptabilité, qui doit être identique à la comptabilité tenue par la commune. Pour l'année 2016, le Compte de Gestion est conforme au Compte Administratif 2016.

Ainsi, Le conseil déclare, à l'unanimité, que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2016 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

### ➔ **Fiscalité 2017**

Monsieur le Maire propose au conseil de maintenir les taux d'imposition de 2016 en 2017, ce qui représentera un produit attendu de 56 685 € pour la commune.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil décide les taux suivants pour 2017 :

- Taxe d'Habitation : 7,00 %
- Taxe Foncière Bâti : 9,00 %
- Taxe Foncier Non Bâti : 60,00 %

### ➔ **Budget Primitif 2016**

Le conseil prend connaissance des éléments extraits du budget envisagé pour 2017.

Le budget total – toutes sections – s'élève à 591 337,54 €.

Les opérations d'investissement sont détaillées : continuité des programmes en cours (fin PAB, nouveaux parkings, fin travaux réhabilitation logement, fin voirie 2016) et nouveaux programmes (accessibilité mairie, voirie 2017, toitures ancienne école et église). Le budget est voté à l'unanimité.

### ➔ **Adhésion à l'AMRF**

Monsieur le Maire propose au conseil d'adhérer à l'Association des Maires Ruraux de France, dans le but d'avoir des informations et conseils plus ciblés sur les petites communes rurales, en complément de l'adhésion à l'Association des Maires de France, déjà souscrite. Accord à l'unanimité.

## ➤ **Convention randonnée des trois musées**

Monsieur le Maire présente au Conseil le projet de circuit de randonnée pédestre dit « Rando des Musées » qui traverse les communes de Collonges-la-Rouge, Saillac, Noailhac et Ligneyrac.

Ce projet, porté par la commune de Noailhac, nécessite qu'une convention soit établie entre les communes concernées.

Cette convention de partenariat fixe les modalités de réalisation de ce projet ainsi que les conditions financières qui en découlent. Le coût prévisionnel de l'opération s'élève à 8 500,00 € HT, avec un financement de l'Europe (LEADER) et une participation des communes concernées estimée à 425 € HT.

Le conseil donne son accord à l'unanimité pour participer au projet de réalisation du circuit de randonnée pédestre dit « Rando des Musées » et autorise le Maire à signer la convention de partenariat entre les communes susnommées.

## ➤ **Bureau de vote scrutin du 23/04/2017**

Monsieur le maire propose au conseil une répartition des permanences des élus lors des 2 tours du scrutin, tenant compte des contraintes de chacun. Le planning sera envoyé à chacun et affiché le jour du scrutin.

## ➤ **Informations et Questions diverses**

- cimetière : présentation du diagnostic réalisé par la société Elabor sur le cimetière communal
- CLECT : mise en place de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées au sein de la nouvelle communauté de communes
- SPANC : bilan des contrôles de 2006 à 2016
- Réunion Office du Tourisme
- Demandes d'administrés : stockage végétaux sur parcelle privée et modification tracé chemin rural
- Nouveaux habitants : aux Champs et à Sout
- Nouveaux locataires : tous les logements communaux loués
- Location ancienne salle des fêtes : demande d'utilisation par une association pour répétitions spectacle
- Tour auto Optic 2000 : passage sur la RD 19 en traverse de commune le 28/04
- CA EPA Boulou les Roses

Séance levée à 23 h 30.